

# Mobilisation dans les CMA le 27 janvier

**À l'appel de la journée interprofessionnelle du 27 janvier 2022, le SNCA-CGT mobilise les agents du réseau.**

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, Fidl, MNL appellent à une journée de mobilisation le 27 janvier 2022. Le contexte social et économique, les augmentations des dépenses contraintes qui selon une étude récente représenteraient 35% des revenus nets moyens des citoyens, ne peuvent être ignorés.

Les organisations dénoncent la réforme de l'assurance chômage qui aura pour conséquence de contenir de nombreux salariés dans des emplois à faible salaire, à temps partiel ou en CDD.

Elles mobilisent aussi pour l'augmentation des pensions des retraites ; la dernière revalorisation de la retraite complémentaire ayant été plafonnées à un niveau très inférieur à l'inflation.

Une mobilisation qui doit enfin permettre aux jeunes, confronté à la précarité et à la pauvreté accentuée par la crise sanitaire, d'obtenir une réponse du gouvernement.

*Un réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat qui encadre rigoureusement l'évolution des salaires !*

Dans le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat

(établissements de droit public), l'indice de la valeur du point qui permet de calculer la rémunération des agents est figé depuis plus de 11 ans. Les employeurs se refusent aussi aux augmentations catégorielles, obligeant les commissions paritaires nationales à revoir les grilles des catégories « Employés » et « Techniciens » dont les premiers échelons se sont retrouvés et se retrouveront encore sous le SMIC. Comment, dès lors, éviter la fuite des compétences, compromettre l'engagement des collaborateurs et l'attractivité des établissements.

Le bilan est donc lourd. Le gel de la valeur du point fait perdre énormément de pouvoir d'achat au salariés des CMA. La comparaison avec la progression du SMIC sur 15 ans est ahurissante.

Le SNCA-CGT dénonce l'attitude des présidents qui n'ont jamais eu la volonté de revaloriser significativement le salaire des agents. Les belles promesses, faites lors de l'investiture de la nouvelle équipe de CMA France en décembre 2016 qui disait vouloir trouver des « leviers compensatoires » permettant aux salariés de ne pas se sentir floués, se sont bel et bien envolées.

Une nouvelle équipe vient d'être élue à la tête de CMA France mais mènera t-elle la même politique salariale?

**La question salariale ce n'est pas essentiellement qu'une question d'équilibre budgétaire. Le salaire c'est, avant tout autre chose, la seule subsistance des agents ; issue du fruit de leur travail, de leur qualification et de leur expérience.**

Pour le SNCA-CGT la revalorisation salariale reste un sujet central et la cure d'austérité n'a que trop duré. L'aboutissement des pseudo négociations sur le volet des rémunérations fut en 2021 un véritable échec et n'a accouché que de « mesurette ».

Au regard de la situation sociale, le SNCA-CGT soutient

l'action du 27 janvier et appelle les agents des CMA à la mobilisation.

Ci-après, le préavis déposé par le SNCA-CGT

Préavis de grève (27-01-22)

bandeau 27 janvier 78x20 (pour impression)